

UNIVERSITÉ DE STRABOURG
FACULTÉ DE MÉDECINE, MAIEUTIQUE ET
SCIENCE DE LA SANTÉ

Année : 2022

N° 272

THÈSE
PRÉSENTÉE POUR LE DIPLÔME D'ÉTAT DE
DOCTEUR EN MÉDECINE

Diplôme d'état

Mention médecine générale

Par

Justine Marie Charlotte CHRETIEN
Née le 13 mai 1995 à Mulhouse

**DÉCLARATION DES EFFETS INDÉSIRABLES
SUITE À LA VACCINATION CONTRE LA
COVID-19 PAR LES MÉDECINS
GENERALISTES EN ALSACE**

Président de thèse : Pr HANSMANN Yves
Directeur de thèse : Dr KAYSER Damien

V. Conclusion

Face à l'expansion mondiale du SARS-CoV-2 et à la crise sanitaire que ce virus a engendrée, le monde scientifique s'est mobilisé afin d'élaborer des thérapeutiques efficaces pour y faire face. Avec la mise sur le marché des vaccins contre la COVID-19, les médecins généralistes ont été massivement sollicités pour les recommander, les administrer et les surveiller.

L'objectif de ce travail a été de réaliser une enquête sur la déclaration des effets indésirables des vaccins contre la COVID-19 par les médecins généralistes en Alsace, en étudiant les modalités de déclaration, les freins potentiels, ainsi que les changements de comportement et de pratique qu'a pu avoir cette campagne vaccinale sur les médecins.

Cette étude montre l'existence de nombreuses incertitudes et freins chez les médecins généralistes répondants. Si la majeure partie dépiste les effets indésirables, ces derniers ne sont pas toujours bien considérés dans leur fréquence, ce qui peut entraîner des erreurs de déclaration. Il en est de même pour le délai et pour l'imputabilité entre l'effet indésirable et la vaccination, les réponses varient de manière importante entre les différents médecins interrogés.

À cela s'ajoute de multiples obstacles à la déclaration tels que le manque de temps, l'absence de formation à la déclaration, déjà évoqués dans d'autres études. Toutefois, le système de pharmacovigilance a su s'adapter au fil du temps, notamment avec la dématérialisation des démarches, permettant de faciliter et majorer les signalements. Les résultats de notre étude illustrent cette évolution avec une prévalence nette des déclarations en ligne.

De même, nous avons pu constater l'efficacité de la communication institutionnelle ou publique concernant l'importance de la déclaration des effets indésirables des vaccins contre la COVID-19, le pourcentage de médecin ayant déclaré un effet indésirable d'un vaccin étant élevé par rapport aux autres médicaments. Néanmoins cette donnée souffre probablement d'un biais d'intérêt chez les médecins ayant répondu au questionnaire.

Par ailleurs, l'épidémie de COVID-19 et sa campagne vaccinale ont impacté la vigilance des médecins généralistes envers les médicaments, avec près de la moitié qui estime avoir changé sa pratique. L'efficacité du système de pharmacovigilance a été démontré, encourageant probablement les acteurs de première ligne à y contribuer davantage.

Pour finir, malgré la modification des pratiques suite à cette campagne de vaccination, il semble évident, face à ces données, qu'il existe de nombreux faisceaux d'amélioration comme la formation des professionnels, le développement des moyens de déclaration ou la valorisation du rôle du patient dans la démarche de signalement.

VU

Strasbourg, le 7.10.2022

Le président du jury de thèse

Professeur HANSTANN



VU et approuvé
Strasbourg, le 26 OCT. 2022
Le Doyen de la Faculté de Médecine,
Maïeutique et Sciences de la Santé
Professeur Jean SIBILA

